



Sansac de Marmiesse

# SANSAC'QUOI ?



**Petites villes**  
de demain

N° 4

Septembre 2022

# Le mot du maire

Chères sansacoises, chers sansacois,

Même si elles ne se sont pas résumées qu'à ça, les deux premières années de notre mandat ont été consacrées essentiellement à la mise à niveau du groupe scolaire.

Ce choix, que nous assumons totalement, nous a paru primordial pour la protection et le bien-être des élèves et de tous ceux qui les encadrent au quotidien.

Les travaux ainsi engagés, incluant la construction d'un préau, la fermeture de la cour et la rénovation énergétique de l'école maternelle, sont aujourd'hui pratiquement terminés. Toutefois, la loi de Transition énergétique, via le décret dit « Dispositif Eco Energie Tertiaire » entré en vigueur en 2019 et qui nous oblige à une réduction des consommations de 40% d'ici 2030, va entraîner des travaux supplémentaires à programmer assez rapidement pour atteindre cet objectif.

En attendant, nous devons nous projeter vers le futur pour accélérer la transformation de Sansac de Marmiesse. A cet effet, comme vous pourrez le lire sur les pages suivantes, nous nous sommes engagés dans un programme national appelé « Petites Villes de Demain ».

Celui-ci va nous permettre, dans un premier temps, via des conventions passées avec le cabinet d'architecture participatif « In Vivo » et le CAUE, de consulter élus et habitants afin de nous donner tous les outils stratégiques et opérationnels qui nous permettront de repenser les espaces publics de la commune, mettre en valeur son patrimoine et ses commerces et sécuriser notre relation à la route à la suite du déclassement de la RN122 en route départementale.

En parallèle, sachez que nos commerces et en l'occurrence, la boulangerie, sont au centre de nos préoccupations même si nos marges de manœuvre restent toutefois limitées dans la mesure où, hormis le bâtiment occupé par La Poste, nous ne sommes propriétaire d'aucun d'entre eux.

Cependant, en étroite collaboration avec le propriétaire des murs, nous avons, dès l'annonce des difficultés rencontrées par les propriétaires du fonds de commerce de la boulangerie, tenté de trouver une solution qui satisfasse tout un chacun.

Nous avons aussitôt pris contact avec la chambre des métiers, le service d'attractivité du département et l'école de Boulangerie Française mais sans beaucoup de succès.

Plusieurs personnes se sont cependant manifestées mais, malgré des propositions d'aides y compris financières, aucune d'entre elles n'est allée au bout de sa démarche.

Faute de repreneur, la clôture de la liquidation judiciaire a donc été prononcée et l'ensemble du matériel, hormis le four, a été vendu.

A ce jour les murs de la boulangerie sont en vente et la commune s'est portée acquéreur afin d'y effectuer des travaux et relancer un commerce alimentaire.

Nous vous tiendrons bien sûr informés de l'avancement du projet.

Votre maire, Michel BAISSAC

# « Petites Villes de Demain » avec les habitants et les habitantes



L'« Agenda rural », qui correspond au plan d'action en faveur des territoires ruraux proposé par le gouvernement, couvre de nombreux domaines tels que le Numérique, la santé, la culture, l'éducation, les commerces et services, l'emploi et l'activité économique, l'écologie, les déplacements...

L'une des principales actions de cet agenda rural se décline à travers le programme « Petites villes de demain » qui a été lancé le 01 octobre 2020 et qui est déployé sur 6 ans, de 2020 à 2026.

Ce programme « Petites Villes de Demain » vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, où il fait bon vivre et respectueuses de l'environnement.

Après concertation du conseil municipal, la commune de Sansac a décidé de postuler et a été retenue en compagnie de 6 autres communes de la CABA, Jussac, Naucelles, Saint Paul des Landes, Saint Simon, Vézac et Ytrac.

Les principaux piliers de ce programme porté par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) au profit des villes lauréates sont les suivants :

- Un appui global en ingénierie, notamment par le biais du financement à 75% d'un chef de projet Petites Villes de Demain ;

- Des outils et expertises sectorielles, dans l'ensemble des champs nécessaires à la revitalisation des centralités, et notamment l'habitat, le commerce, l'économie locale et l'emploi, les mobilités douces, la transition écologique.

C'est ainsi que la banque des territoires s'engage sur la durée du programme en proposant des moyens financiers aux côtés des acteurs publics et privés pour que les collectivités puissent concevoir et mener à bien leurs opérations de redynamisation des centres-villes.

Dans cette optique, nous avons demandé à bénéficier de l'aide d'une agence de réflexion urbaine afin de nous faire des propositions, entre autres de l'aménagement du bourg à la suite du déclassement de la RN122.

Pour ce faire, nous avons retenu l'agence « architecture in vivo », une agence toulousaine d'urbanisme spécialisée dans les démarches participatives permettant à l'ensemble des citoyens d'être acteur de la transformation de leur environnement.

Pour récolter vos idées et vos envies, Laura et Ludovic de l'équipe d'architecture in vivo viendront à votre rencontre lors de 3 résidences de plusieurs jours dans la commune (en octobre et décembre 2022 et en février 2023).

**La première résidence aura lieu du mercredi 5 au samedi 8 octobre 2022.**

Pendant ces journées conviviales, ils parcourront la commune pour vous questionner sur vos usages et récolter votre regard sur Sansac-de-Marmiesse.

Vous êtes également invités à les rencontrer lors de trois rendez-vous :

- **Le mercredi 5 octobre à 20h30** dans la salle polyvalente : réunion d'information participative pour présenter et lancer la démarche.
- **Le vendredi 7 octobre de 15h à 19h**, permanence sous l'ancien restaurant au 7 route d'Aurillac, en face de l'entrée du café « Chez Kiki » venez quand vous voulez rencontrer Laura et Ludovic pour poser vos questions et donner votre parole.
- **Le samedi 8 octobre de 10h à 12h** dans la salle polyvalente : atelier participatif pour définir les enjeux communs de l'évolution de Sansac.

***Sansacoises et sansacois, n'hésitez pas à participer à l'évolution de votre commune !***

## **Eclairage public**

Comme annoncé dans le SANSAC'QUOI paru en juin, la municipalité s'est engagée à éteindre les lampadaires en cœur de nuit.

L'installation des horloges est prévue courant octobre 2022 et les coupures interviendront dans la foulée, de 23h30 à 5h30 le lendemain matin.

L'ensemble des lampes de la commune seront concernées, y compris celles situées le long de la traversée du bourg.

Nous restons bien sûr ouverts à toute discussion afin de procéder à des modifications si nécessaire.

.....

## **RENTREE SCOLAIRE** **L'opération séduction de l'APE**

Surprise le jour de la rentrée où les membres de l'association s'étaient mobilisés pour proposer aux parents venus accompagnés leur(s) enfant(s) café et viennoiseries.

Cette opération sourire avait pour but de montrer l'activité de l'APE sachant que chacune des manifestations permet de financer partiellement ou totalement de nombreuses activités scolaires.

C'était aussi une manière très sympathique de solliciter de nouveaux parents pour rejoindre l'association

Souhaitons que la réussite de cette animation soit le début d'une année toute aussi réussie.

.....

## **Un film sur l'activité périscolaire**

Vous pouvez retrouver ce film sur le site de Sansac (brève), sur la page Facebook de la mairie ou sur Youtube avec l'intitulé :

**TOUS EN SCÈNE - TAP de Sansac-de-Marmiesse**

## Nos associations vous proposent

- **15 octobre** : Diner – spectacle par « L'incomprise » avec Benoit GIRARD au foyer. Réservation au 06 88 13 03 14
- **29/30 octobre** : Concours canin par « Sport Canin 15 » suivi d'un repas dansant. Renseignements au 06 80 11 59 78
- **06 novembre** : Quine par « l'Entraide » au foyer  
Renseignements au 06 81 14 44 16
- **19 novembre** : Spectacle de pole dance par « Jem'Pole Passion » au foyer. Renseignements au 07 71 00 38 49
- **26 novembre** : Repas « Tête de Veau » par « l'Entraide » au foyer  
Renseignements au 06 81 14 44 16
- **04 décembre** : Marché de Noël par « Sansac'gym »  
Renseignements au 06 49 47 65 55
- **23 décembre** : Concours de Belote par « l'APE » au foyer

A noter le **18 novembre** le rendez-vous annuel des associations et de la municipalité.

